

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **Article 1 : Réservation**

- Il est recommandé à toute personne désireuse de loger à l'hôtel de réserver à l'avance et d'obtenir l'accord de l'hôtelier. A l'occasion de toute réservation le client devra verser des arrhes ou donner un numéro de carte bancaire. Le contrat d'hôtellerie est réputé conclu dès l'accord intervenu entre les parties.
- L'hôtelier se réserve le droit de demander une pièce d'identité à ses client(e)s.
- L'hôtel se réserve le droit d'effectuer une pré-autorisation de la carte de crédit avant la date d'arrivée.

### **Article 2 : Paiement**

- La prestation de logement est payable le jour d'arrivée. Nous acceptons les cartes bancaires suivantes : Visa, Eurocard-Mastercard. Il est aussi possible de régler par chèque vacances (seulement si le client passe en direct et non pas des plateformes de réservation type booking, expedia etc..) ou en espèces. Les chèques bancaires ne sont pas acceptés.
- Un numéro de carte bancaire sera exigible en tant que garantie. Le tarif des chambres est établi à la journée.

### **Article 3 : Taxe de séjour**

- Montant 2022 : 1.10 € par adulte et par nuitée en sus.

### **Article 4 : Annulation / modification de réservation et engagement**

- En cas de modification ou d'annulation de réservation, tout client est tenu de prévenir 7 jours avant. Toute location commencée est due en entier.
- Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement. En cas de non présentation, l'hôtel exige 100% du séjour et aura la possibilité de relouer la chambre. En cas de modification pendant le séjour l'hôtel exige 100% du séjour. L'hôtelier a la possibilité de relouer une chambre sans délai dans les conditions suivantes :
- Annulation par le client.
- Modification de la réservation par le client.
- Non présentation du client.
- Erreur par le client lors de la prise de réservation, sur les dates, la quantité de chambres ou le type de chambre.

### **Article 5 : Accès aux chambres, départ et arrivée**

- **A son arrivée**, sauf accord de l'hôtelier, le client ne peut pas exiger d'occuper la chambre avant **15 heures**. La location à la nuit cesse à **11h00**, quelle que soit l'heure d'arrivée du client. Le règlement de votre séjour sera à régler à l'arrivée du client.
- **Au moment de son départ**, le client doit remettre la clef de sa chambre à la réception. toute personne désireuse de loger à l'hôtel est tenue de faire connaître son identité et celle des personnes qui l'accompagnent.

### **Article 6 : Animaux domestiques**

- Les animaux de compagnie ne sont pas admis au sein de l'établissement.

### **Article 7 : Dégradation**

- En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile. En cas de dégradation, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement. Il en est de même pour toute infraction constatée après le départ du client, le montant des compensations sera débité sur la carte du client.
- En cas de non-respect du règlement intérieur de l'hôtel (consultable sur place) le client sera invité à quitter l'hôtel sans ne pouvoir exiger aucun remboursement. L'hôtel se réserve le droit de prélever le montant des consommations non déclarées au départ ainsi que les dégâts en chambre. Ce montant sera prélevé sur l'empreinte bancaire fournie à la réservation. L'hôtel n'aura aucune obligation quand à prévenir le client mais peut lui fournir sur demande une facture.